

984B SNOW

Pantalon multi-poches.



RÉGLAMENTATION

CE CAT.I	EN ISO 13698:2013 + A1:2021	EN 14058:2017+A1:2023  1 2 X X	
			

COMPOSITION

- Tissu coupe-vent 93% polyester / 7% élasthanne et doublure en micropolaire polyester.

DESCRIPTION

- Fermeture à glissière avant et bouton-pression.
- Ceinture élastique sur les côtés et ceinture élastique réglable.
- Ouverture latérale en bas, réglable par velcro.

MATÉRIAUX	FAMILLE	TAILLES	COULEUR	PRODUIT
polyester	Kasual	S / M / G / XL / XXL / 3XL	Noir	Pantalon de travail

NORMATIF

EN 14058:2017+A1:2023



EN 14058:2017+A1:2023



Vêtements de protection contre les environnements froids (-5°C et plus)

Cette norme spécifie les exigences et les méthodes d'essai pour la protection du corps contre le froid. Ces effets incluent non seulement les basses températures, mais aussi l'humidité et la vitesse de l'air.

Y:RCT: résistance thermique (OBLIGATOIRE).

JAPPER: perméabilité à l'air (EN OPTION).

Y:JeCLER Isolation thermique obligatoire pour la classe RCT 4. Facultatif pour les classes 1 à 3. (OPTIONNEL).

WP: Facultatif si testé par le fabricant. (Résistance à la pénétration de l'eau) (EN OPTION).

Remarque : X : indique que le vêtement n'a pas été soumis au test.

EN ISO 13688:2013 + A1:2021

Exigences générales relatives aux vêtements de protection.

Les exigences générales relatives aux vêtements de protection sont spécifiées dans la norme internationale EN ISO 13688:2013+A:2021. Cette norme spécifie les exigences générales relatives à l'ergonomie, à la sécurité, à la durabilité, au vieillissement, à la désignation des tailles et au marquage des vêtements de protection, et fournit les informations que le fabricant doit fournir. Les vêtements doivent être conçus et fabriqués pour offrir un confort maximal à l'utilisateur. Les composants et matériaux utilisés ne doivent pas causer de dommages à l'utilisateur ni provoquer d'allergies, d'irritations ou de blessures. La fourchette de tailles doit inclure les mensurations.

Elle doit être utilisée conjointement avec une autre norme contenant des exigences de protection spécifiques. Par conséquent, un vêtement de catégorie I, II ou III doit être certifié selon la norme EN ISO 13688:2013+A1:2021+ une autre norme.